



Règles de classement du bois
Classes d'aspect – Produits profilés

ImbueTM



Bois issu de sources éthiques

Nos produits en bois sont issus de plantations renouvelables, et surtout durables destinés pour de nombreuses applications intérieures et extérieures

En tirant parti des dernières technologies de préservation et de modification du bois, et en les associant à du pin radiata néo-zélandais de haute qualité, Imbue est en mesure de proposer une gamme de bois durable.

La fibre de bois d'Imbue provient de forêts certifiées par le Forest Stewardship Council® (FSC®).

Opter pour des produits en bois de plantation hautement performants constitue un pas dans la bonne direction pour une construction durable.

Classes d'aspect Imbue – Produit profilé

- « Clears »
- « Select »
- « Premium »
- « Standard and Better »

REMARQUE : le bois étant classé visuellement, jusqu'à 5 % du volume total peut être livré hors catégorie, compte tenu de la marge d'erreur humaine.

Tolérance d'usinage sur tous les profilés : +/- 0,5 mm.



The mark of
responsible forestry

Les produits en bois fournis par Imbue sont disponibles avec la certification FSC®. Imbue s'engage à fournir des produits en bois issus de forêts gérées de manière responsable.



Qualité « Clears »

Classé selon la meilleure face et les deux arêtes

Classes d'aspect – Produits profilés

Spécifications

La meilleure qualité disponible, comprenant à la fois des produits à quatre faces nettes (« Number 1 Clears ») et à trois faces nettes (« Number 2 Clears »). La face la plus belle de la planche et deux chants peuvent présenter les défauts autorisés suivants :

- Taches en œil d'oiseau.
- Fissure de séchage de 0,5 mm de large sur 50 mm de long, une par planche.
- Tache de sève insuffisante pour masquer le grain.
- Bascule, courbure, bombement, torsion tels que définis dans les tableaux 1, 2, 3 et 4 de l'annexe.



Le plus beau visage



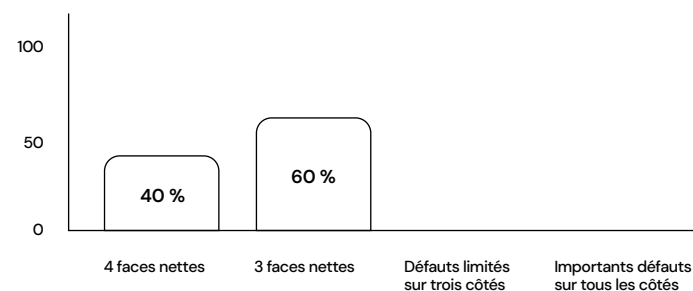
Règles de classement du bois

3

Verso

Pour les produits « Number 2 Clears » uniquement, la face arrière peut présenter des nœuds et des défauts tels que décrits dans la catégorie « Premium ».

Pourcentage indicatif des longueurs par catégorie





Qualité « Select »

Classé selon la meilleure face et les deux arêtes

Spécifications

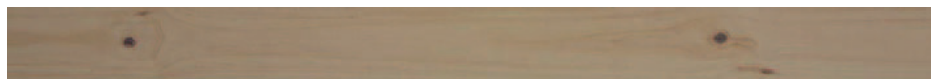
Classe d'aspect supérieure : face avant et chants principalement exempts de défauts, mais quelques petits défauts sont tolérés sur certaines planches.

La face avant et les chants peuvent présenter les défauts isolés suivants :

- Taches en œil d'oiseau – modérées.
- Taches de sève – insuffisantes pour masquer le grain.
- Défaut de chant : un nœud serré, une poche de résine ou d'écorce, uniquement dans les deux tiers inférieurs du chant.
- Courbure, déviation, bombement, torsion, conformément aux tableaux 1, 2, 3 et 4 de l'annexe.



Le plus beau visage



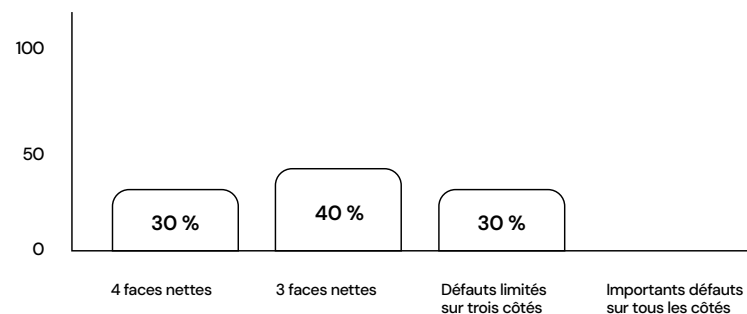
Sur **20 % des planches**, un défaut est autorisé sur la face la plus belle, comme suit :

- Petit nœud serré (entremêlé ou bien encastré) de moins de 5 mm de diamètre.
- Poche de résine ou d'écorce de moins de 30 mm de longueur x 3 mm de largeur.
- Fissure de séchage de moins de 1 mm de largeur x 50 mm de longueur.

La face arrière de la planche peut présenter des nœuds et des défauts tels que décrits dans la catégorie « Premium ».

Les profilés de bardage peuvent présenter des irrégularités de dégauchissage sur la face arrière.

Pourcentage indicatif des longueurs par catégorie





Qualité « Premium » Classé selon la meilleure face

Spécifications

Une qualité d'aspect satisfaisante, combinant des produits aux trois faces nettes et d'autres présentant de légers défauts.

La face avant et les chants peuvent présenter les défauts autorisés suivants :

- Nœuds sains, isolés ou groupés, ne dépassant pas un tiers de la largeur de la planche.
- Poches de résine de 6 mm de largeur x 50 mm de longueur, trois par planche.
- Fissures superficielles de moins de 1 mm de largeur x 200 mm de longueur.



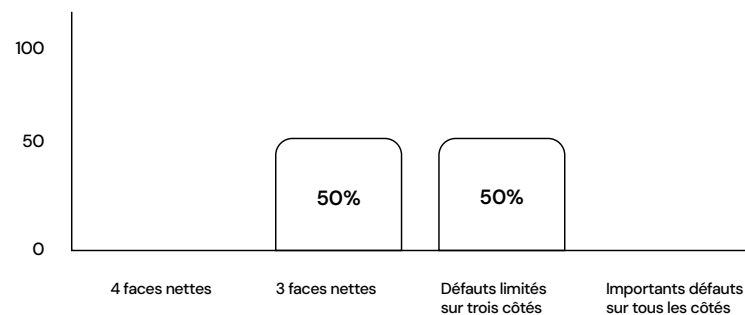
Le plus beau visage



- Défauts sur les bords, uniquement dans les deux tiers inférieurs de ceux-ci.
- Nœuds en pointe entrelacés d'une largeur maximale de 20 mm.
- Nœuds étroitement enchâssés d'une largeur maximale de 10 mm, trois par planche.
- La tache de sève n'est pas suffisante pour masquer le grain du bois.
- Courbure, déformation, bombement et torsion conformes aux tableaux 1, 2, 3 et 4 de l'annexe.

La face arrière peut présenter tous les défauts autorisés décrits dans les catégories « Standard » et « Better Grade », à l'exception de la présence de moelle, de trous, de flache ou de lacunes.

Pourcentage indicatif des longueurs par catégorie





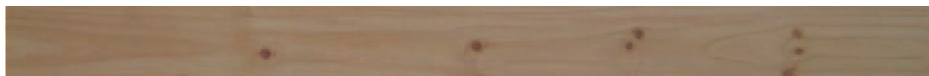
Qualité « Standard and Better » Classé selon la meilleure face

Spécifications

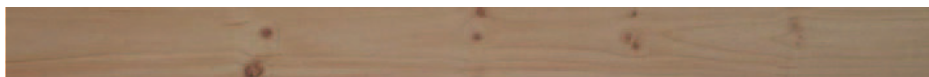
Classe de nœuds serrés, avec présence autorisée de moelle.

Défauts autorisés :

- Nœuds et poches de résine, isolés ou combinés, ne dépassant pas la moitié de la largeur de la planche.
- Fissures ne dépassant pas 1 mm, sur moins de 5 % des pièces.
- Nœuds serrés et bien enchâssés d'une largeur maximale de 10 mm, à raison de quatre au maximum par pièce.
- Médullaire errante, d'une longueur individuelle inférieure à 100 mm.



Le plus beau visage

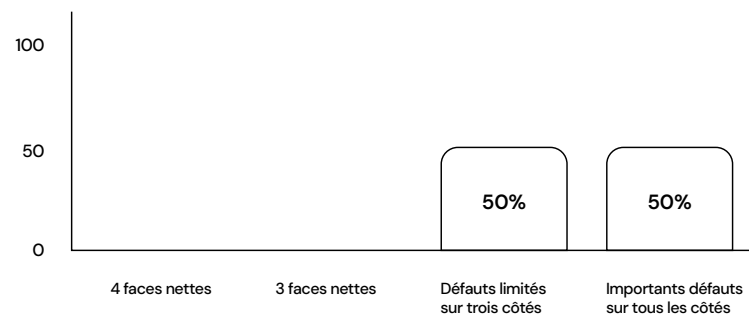


- Nœuds en pointe d'une largeur inférieure à 20 mm.
- Défauts de bord.
- Taches de sève insuffisantes pour masquer le grain.
- Courbure, déviation, bombement, torsion conformes aux tableaux 1, 2, 3 et 4 de l'annexe.

La face arrière peut présenter une quantité illimitée de moelle.

Les profilés de bardage peuvent présenter des irrégularités d'usinage sur la face arrière.

Pourcentage indicatif des longueurs par catégorie





Annexe

Tableau 1
Courbure autorisée (mm)

Longueur (m)	Épaisseur (mm)					
	25	30	40	50	75	100
1.8	15	15	10	10	5	5
2.1	25	20	15	10	10	5
2.4	30	25	20	15	10	10
2.7	40	30	25	20	15	10
3.0	45	40	30	25	15	10
3.3	55	45	35	30	20	15
3.6	65	55	40	35	25	15
3.9	80	65	50	40	25	20
4.2	90	75	55	45	30	25
4.5	105	90	65	55	35	25
4.8	120	11	75	60	40	30
5.1	135	115	85	70	45	35
5.4	150	125	95	75	50	40
5.7	170	140	105	85	55	40
6.0	185	155	115	95	65	45
6.6	225	190	140	115	75	55
7.2	270	225	170	135	90	70

Tableau 2
Courbure latérale autorisée (mm)

Longueur (m)	Largeur (mm)					
	75	100	125	150	200	Over 200
1.8	5	4	3	3	2	2
2.1	10	5	5	4	3	2
2.4	10	10	5	5	4	3
2.7	15	10	10	5	5	4
3.0	15	10	10	10	5	5
3.3	20	15	10	10	5	5
3.6	25	15	15	10	10	5
3.9	25	20	15	15	10	10
4.2	30	25	20	15	10	10
4.5	35	25	20	20	15	10
4.8	40	30	25	20	15	10
5.1	45	35	25	25	15	15
5.4	50	40	30	25	20	15
5.7	55	40	3	30	20	15
6.0	65	45	40	30	25	20
6.6	75	55	45	40	30	25
7.2	90	70	55	45	35	25

Tableau 3
Concavité autorisée (mm)

Largeur de la face (mm)	Concavité autorisée (mm)
75	1
100	1
125	2
150	2
200	2
225	4
250	5
300	6

Tableau 4
Torsion autorisée par 100 mm de largeur (mm)

Longueur (m)	Épaisseur (mm)					
	25	30	40	50	75	100
1.8	10	10	5	5	3	2
2.1	10	10	10	5	4	3
3.0	15	15	10	10	5	4
3.6	20	15	10	10	5	5
4.2	20	20	15	10	5	5
4.8	25	20	15	10	10	5
5.4	25	25	15	15	10	5
6.0	30	25	20	15	10	10
6.6	35	30	20	15	10	10
7.2	35	30	25	20	10	10



Contact

Imbue Wood

P +64 9 249 0100

E info@imbuewood.com

W imbuewood.com

Avertissement

Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre indicatif uniquement et n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante. Aucune garantie ni déclaration n'est donnée quant à leur exactitude et à leur exhaustivité. Imbue décline toute responsabilité, dans toute la mesure permise par la loi, pour toute perte ou tout préjudice, de quelque nature que ce soit, résultant de l'utilisation de ces informations, en tout ou en partie.

© Imbue Wood Sdn. Bhd. 2026

Version V1 : 26 juillet

Consulter la version la plus récente ici

- imbuewood.com/resources/